



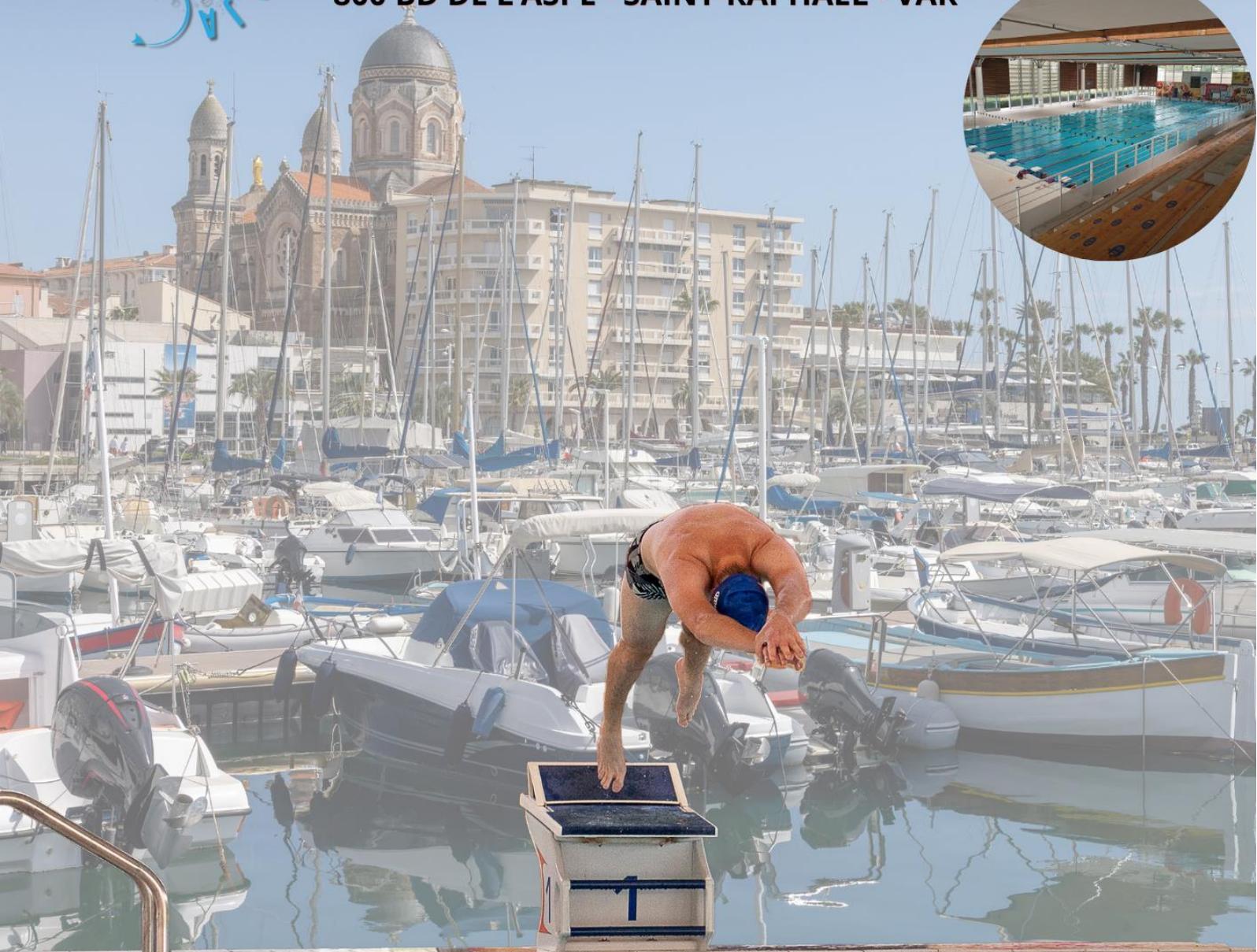
CHAMPIONNAT DE FRANCE

19-22
Juin
2025

PARA NATATION ADAPTÉE



STADE NAUTIQUE ALAIN CHATEIGNER
800 BD DE L'ASPE - SAINT-RAPHAËL - VAR



Soutenu par

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
 AGENCE NATIONALE DU SPORT
 REGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
 LE DÉPARTEMENT VAR
 Estérel côte d'azur AGGLOMÉRATION
 CREPS Prouvence-Alpes Côte d'Azur
 Fédération Française du Sport Adapté Var
 Fédération Française du Sport Adapté SUD PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR

CA PROVENCE CÔTE D'AZUR Toute une banque pour vous
 Synd'up
 PEINTURE & RÉNOVATIONS ROBAT
 SAINT RAPHAËL PARTENAIRE
 UFCV
 APS+
 malakoff humanis

Sommaire

Mot d'accueil	2
Bienvenue dans le Var, région sud	3
Venir à Saint-Raphaël, au stade Nautique Alain Chateigner	4
Comité d'organisation local	5
Programme prévisionnel	6 - 7
Informations générales	8 - 9
Précisions techniques	10 - 12
Fiche association	12
Demande(s) de dérogation	13
Fiche récapitulative	14
Plan d'accès	15
Liste des hébergements	16-17
Liste des partenaires	18

Mot d'accueil



L'Association des **Sports, Loisirs, Activités Culturelles Adaptés du Jardin Asclépios** (S.L.A.C.A.J.A) en collaboration avec la ville de Saint-Raphaël, la ligue PACA Sport adapté et le comité départemental sport adapté du Var sont heureux de vous accueillir pour la première fois à Saint-Raphaël pour les championnats de France adultes de para natation adaptée du **19 au 22 juin 2025**.

Ce sont plus de 250 sportifs en situation de handicap mental et/ou psychique qui sont attendus sur la compétition. Un grand nombre d'encadrants sera également présent pour accompagner les sportifs du sport adapté.

Pour parfaire l'organisation et le déroulement de la compétition, nous pourrons compter également sur une centaine de bénévoles et officiels sur les installations sportives du stade nautique Alain Chateigner.

Un grand nombre d'associations sportives venant de toute la France seront accueillies. Pour cela, nous saluons l'ensemble des personnes investies auprès des sportifs, qui répondent présents à l'organisation de cette compétition d'envergure nationale et œuvrent au bon déroulement de cette dernière. Du fait de leur implication et leur dévouement ils soutiennent ainsi nos actions en faveur du sport adapté.

Nous remercions vivement la ville de Saint-Raphaël, représentée par Monsieur MASQUELIER, Maire et Président de l'Agglomération Estérel Cote d'Azur, nos partenaires institutionnels, nos sponsors ainsi que l'ensemble de nos bénévoles pour l'aide au bon déroulement de ce championnat.

Je vous souhaite un bon séjour, une belle compétition, une moisson de médailles et de records.

Sportivement vôtre.



Président du C.O.L
Manuel COMAS,
Président de S.L.A.C.A.J. A

Bienvenue à Saint Raphael



Saint-Raphaël, située dans le département du Var en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est une commune d'environ 35 000 habitants sur une superficie de 58,25 km². Entre le massif de l'Estérel et la mer Méditerranée, la ville offre un cadre de vie agréable, idéal pour la pratique d'activités sportives.

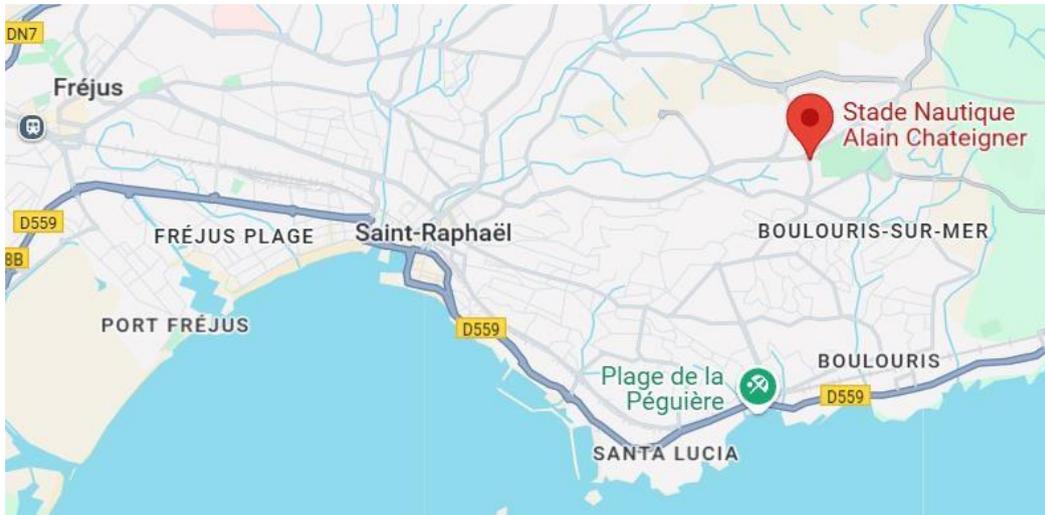
La ville dispose de nombreuses infrastructures sportives, telles que le Stade de l'Estérel pour le football, le palais des sports Jean-François Krakowski pour des événements de grande envergure, et la salle omnisports Guillaume Paci dédié aux sports collectifs (basket, handball, volleyball). Les passionnés de sports nautiques peuvent profiter des plages, du port de plaisance, ainsi que du stade nautique Alain Chateigner, couverte et extérieure. De plus, des salles de sport modernes, des golfs, des parcours de santé et des espaces verts permettent la pratique de la musculation, du jogging ou du vélo.

Saint-Raphaël est un lieu dynamique pour les événements sportifs, avec des manifestations comme le Championnat de France de Triathlon et le Marathon de Saint-Raphaël. La ville soutient également des clubs locaux dans des disciplines telles que le rugby, le football, le basket-ball et la natation. Les sports nautiques y sont particulièrement populaires, avec des compétitions qui profitent de l'exceptionnelle beauté du littoral.

Enfin, la ville est bien accessible grâce à l'A8, à sa gare ferroviaire et à un réseau de bus, facilitant les déplacements vers d'autres grandes villes de la région. Grâce à ses infrastructures de qualité et à son environnement naturel, Saint-Raphaël est une destination idéale pour les sportifs de tous horizons.



Venir à Saint Raphaël



STADE NAUTIQUE ALAIN CHATAIGNIER

800 boulevard de l'Aspé
83700 SAINT RAPHAEL

En voiture

- Saint-Raphaël est facilement accessible en voiture, grâce à sa proximité avec l'autoroute A8, permettant d'accéder rapidement à la ville depuis Nice, Marseille et d'autres grandes villes de la région ;
- La ville dispose de nombreuses infrastructures de stationnement, notamment près des plages et des lieux touristiques, facilitant la circulation des visiteurs ;
- Les routes qui traversent la ville offrent des vues imprenables sur la mer et les montagnes, ce qui rend les trajets encore plus agréables.

En train/TGV

- La gare de Saint-Raphaël permet de relier facilement la ville à d'autres grandes agglomérations de la région et au reste de la France ;
- Avec des liaisons directes vers des villes comme Nice, Marseille et Paris, le train est une option pratique pour ceux qui préfèrent ne pas conduire ;
- Les voyageurs peuvent profiter d'un service rapide et confortable, avec des trains modernes qui desservent la région de manière régulière.

En avion

- L'aéroport de Nice Côte d'Azur, situé à environ 1 heure de route de Saint-Raphaël, est l'aéroport principal pour les arrivées internationales et nationales ;
- Des taxis, navettes et locations de voitures sont disponibles à l'aéroport pour rejoindre facilement la ville ;
- Saint-Raphaël est également bien desservie par des lignes de transport en commun depuis l'aéroport, permettant un accès pratique pour les voyageurs arrivant en avion. Comité d'organisation local.

Président du COL ;
Monsieur Manuel COMAS
 Président de l'association *SLACAJA*

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Jean-Christian DAVAILLE
Secrétaire général	Dominique SIMON
Commission Coordination / Logistique	Manuel COMAS/Jean-Christian DAVAILLE
Commission Sportive	Jean-Christian DAVAILLE
Commission Médicale	Régine CHOKRON
Commission Restauration	Jean Patrick DANAYS
Commission Partenariats / Hébergement	Manuel COMAS
Commission Communication	Frédérique GESS
Commission Animation / Bénévolat	Manuel COMAS
Commission Développement Durable	Dominique SIMON

Cadre technique national para natation adapté	Aurélie CHARASSE aurelie.charasse2@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat [cf. courrier d'attribution du championnat]	Aurélie CHARASSE aurelie.charasse2@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale para natation adapté	Bertrand SEBIRE Bertrand.sebire@sportadapte.fr



COL France para natation adaptée 2025
SLACAJA – Manuel COMAS

30 Avenue du Général de Gaulle
 83520 Roquebrune sur Argens

0688341364 – manuel.comas@orange.fr

Programme prévisionnel

Jeudi 19 juin 2025

10h00/12h00 – 14h00/18h30	Accueil des délégations au stade nautique
11h00 - 11h45	Réunion technique obligatoire au centre nautique
12h00 - 13h30	Repas à la salle Roland Garros « au coin du gourmet »
13h45 - 14h45	Echauffement au stade nautique
14h45	Ouverture de la chambre d'appel au stade nautique
15h00 - 18h30	Epreuves et podiums au stade nautique
18H30 – 19h00	Réunion technique obligatoire au stade nautique
19h00 – 20h30	Repas centre UFCV

Vendredi 20 juin 2025

07h45 - 08h45	Échauffement au stade nautique
08h45	Ouverture de la chambre d'appel au stade nautique
09h00 - 11h45	Épreuves au stade nautique
12h00 - 13h30	Repas à la salle Roland Garros « au coin du gourmet »
13h30 - 14h15	Echauffement au stade nautique
14h15	Ouverture de la chambre d'appel
14h30 - 18h00	Epreuves au stade nautique
19h00 - 20h30	Repas centre UFCV

Samedi 21 juin 2025

07h45 - 08h45	Echauffement au stade nautique
08h45	Ouverture de la chambre d'appel



09h00 - 11h45

12h00 - 13h30

13h30 - 14h15

14h15

14h30 - 18h00

19h00 - 19h30

19h30 - 20h00

19h00 - 23h30

Epreuves au stade nautique

Repas à la salle Roland Garros « au coin du gourmet »

Echauffement au stade nautique

Ouverture de la chambre d'appel

Epreuves au stade nautique

Centre UFCV allocutions des personnalités, podiums

Centre UFCV Cocktails, Animation musicale

SOIREE GALA au centre UFCV du Haut Peyron avec DJ

Dimanche 22 juin 2025

07h45- 08h45

08h45

09h00 - 12h00

12h00

Echauffement au stade nautique

Ouverture de la chambre d'appel

Epreuves au stade nautique

Mise à disposition au stade nautique des paniers

repas

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **JEUDI 15 MAI 2025.**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

JEUDI 19 JUIN 2025 de 10H00 à 12H00 et de 14h00 à 18h30
Stade nautique Alain Chateigner
800 bd de l'Aspé
83700 Saint- Raphael

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de la natation en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les déjeuners seront servis à : salle Roland Garros 940 bd de l' Aspé, 83700 Saint – Raphael
De 12h00 à 13h30

Les dîners seront servis à : Centre UFCV le Haut Peyron- 50 Bd Jean Dorat, 83700 Saint-Raphaël
De 19h00 à 20h30

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

Le samedi 21 juin 2025 de 19h00 à 23h30
Centre ufcv le haut Peyron
50 Bd Jean Dorat, 83700 Saint-Raphaël

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Le dimanche 22 juin 2025 de 12h00 à 13h00
Hall d'entrée du stade nautique Alain Chateigner
800 bd de l'Aspé, 83700 Saint-Raphaël

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France para natation adaptée.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para natation adaptée** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para natation adaptée**

Modalités d'inscription

A compter de la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France de **para natation adaptée** relève du règlement **natation** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France de para natation adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2024-2025 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle de para natation adaptée doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 13 du dossier).

Le référent championnat de France de la CSN **de para natation adaptée** FFSA en charge de la partie informatique – **Patrick ROUGER** - cfsa2025.natation@outlook.com - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **JEUDI 15 MAI 2025**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **JEUDI 15 MAI 2025**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **PARA NATATION ADAPTEE** – **Bertrand Sebire** – et le Cadre technique national de la discipline – **Aurélie Charasse** – est programmée le :

Jeudi 19 juin 2025 de 11h00 à 11h45 et 18h30 à 19h00
Salle technique stade nautique A. Chateigner
800 Bd de l'Aspé, 83700 Saint-Raphaël

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à Aurelie.Charasse2@sportadapte.fr

Échauffement et compétition

Les sportifs AB, BC, CD seront titrés « champions de France FFSA ». Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et accompagnateurs s'engagent à se conformer aux règlements sportifs FFSA et au programme de la manifestation (restauration, hébergements, etc..) tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le COL. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils évoluent au niveau départemental et /ou régional.

Équipements sportifs

Toute combinaison devra être officielle (avec QR code FINA)

Catégories d'âge

Catégories	21 ans et plus	Plus de 40 ans
2024- 2025	Nés en 2003	Nés en 1983 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour **le para natation adaptée**.

FICHE ASSOCIATION ET ENGAGEMENT :

Voir fichier Excel joint :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/19zTo_o_cP7JXFpzf3WD5tF-VxOVEdx8k/edit?usp=drive_link&oid=115361068363614243052&rtpof=true&sd=true

Pour compléter le fichier :

*Cliquer sur le lien d'inscription

*Aller dans fichier (en haut à droite) ► Télécharger ► Fichier Excel

(Sur certains PC : il faut activer les modifications afin de remplir le fichier)

Ce document sera à rendre au COL à l'adresse suivante : manuel.comas@orange.fr

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Bertrand Sebire bertrand.sebire@sportadape.fr

Je soussigné(e) M./M^{me}..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **de para natation adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL France de PARA NATATION ADAPTEE 2025

SLACAJA / COMAS

30 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

83520 ROQUEBRUNE S/ ARGENS

TEL : 0688341364 - manuel.comas@orange.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le JEUDI 15 MAI 2025 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet **avec numéro d'association au dos du chèque**)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

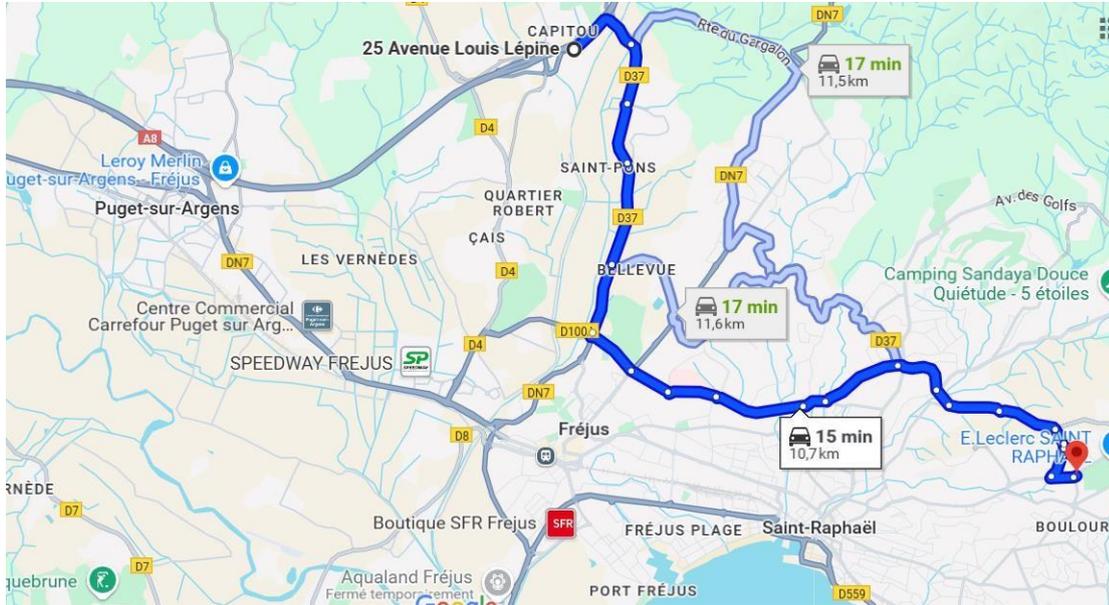
À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la Compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat. **Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traite**

Plan d'accès



PISCINE LIGNE 10 Boulouris arrêt collège Estérel



Liste des hébergements

Nom et coordonnées	Descriptif	Tarifs*	Kilomètres de la compétition
UFCV LE HAUT PEYRON 50 bd Jean Dorat 83700 St Raphael	Centre de vacances à proximité du stade nautique de St RAPHAEL Réservation sur site internet lehautpeyron@ufcv.fr Tel 0494950080	- En pavillon collectif (2 à 3 lits) 32€ + 1.15 de taxe de séjour/pers - En chambre confort (1 à 2 lits) 55€+1.15 taxe de séjour /pers - En studio (1 canapé-lit + 2 lits simple en mezzanine) 92€/logement+ 1.15 taxe de séjour/ pers Pd 8€/pers / jour	2KM
GOLF HOTEL DE VALESCURE **** 55 avenue Paul Hermite 83700 St Raphael	Réservation direct TEL : 0494528500 Valescure.hotel@najeti.com Ou Sur Booking .com	Chambre confort 164€/ nuit pour 2 pers PD compris+ TAXE SEJOUR (annulation jusqu' a 18h le jour même) Tarif Booking AVEC GENUS 3 Chambre 137€/ nuit pour 2 pers PD compris + taxe séjour (non remboursable) Chambre sans PD 98€/nuit pour 2 pers+ taxe séjour (non remboursable)	4.5KM
Village de vacances « la villa clythia » 83600 FREJUS	Réservation en direct Tel0494836606 e-mail : frejus.centre@caes.cnrs.fr site : caes.cnrs.fr/séjours/la-villa-c	Chambre 1 pers 68€/nuit sans PD +taxe de séjour PD 8€/JOUR CHAMBRE 2 PERS 103,20€/ nuit sans PD+ taxe de séjour Possibilité de gites pour 4 pers	4.5km
HOTEL IBIS STYLE 990 avenue du 8 mai 1945 83600 FREJUS	HOTEL Réservation sur site internet hb2c8@accor.com Tel 0494528989	1 nuit : Chambre avec PD 1 personne 119€ + taxe de séjour 1 nuit : Chambre avec PD 2 personnes 129€ + taxe de séj	7KM
HOTEL KYRIAD 422 Avenue André Léotard 83600 FREJUS	HOTEL Réservation en direct Tel : 0494170250 Site : Kyriad.com	Chambre 1 pers avec PD 111€/nuit Chambre 2 pers avec PD 123€/ de séjour	5.6KM

HOTEL IBIS BUDGET 1074 Avenue de Lattre de Tassigny 83600 FREJUS	HOTEL SITE ibis	Chambre 1 ou 2 pers 75€/nuit sans PD + taxe de séjour (avec code promo -10%) PD : 10€/ PERS	5.6KM
HOTEL BEST WESTERN 30 place de la marina port santa Lucia 83700 St Raphael	HOTEL LA MARINA Réservation en direct Tel : 0494953131 E-mail : bwplus@hotel- lamarina.fr Site : hotel-lamarina.fr	Chambre pour 1ou 2 pers 135€/ nuit sans PD + taxe de séjour Pd 18€/pers	3.9KM
Service résa groupe Estérel cote d'Azur	adipasquale@esterel- cotedazur.com 0494191064 Adeline DI PASQUALE	CAMPING/HOTEL/VILLAGE DE VACANCE	2.5KM

*Tarifs : sous réserve de modification éventuelle en 2025



Soutenu par

**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

